



COVID-19 – Informations pour les entreprises

Dans le cadre de la situation exceptionnelle causée par le COVID-19, les membres du CAMO désirent partager avec les entreprises des informations importantes concernant les différentes mesures les concernant.

Vous pouvez en tout temps contacter les organismes-membres () pour plus d'informations, ou encore pour nous partager les difficultés que vous rencontrez.*

Bulletin CAMO - 4 (25 mars 2020)

1- Aides financières gouvernementales aux entreprises

Nous vous rappelons que les principales mesures de soutien aux entreprises, fédérales et provinciales, sont actuellement gérées en collaboration avec les institutions financières.

En cas de besoin, votre première démarche est donc de contacter votre caisse ou banque.

Dans le cas d'une réponse négative à vos besoins, nous vous invitons à nous contacter pour que nous puissions vous appuyer dans vos démarches.

CLD du Haut-Saint-François : Bernard Ricard (bricard.cld@hsfgc.ca)

SADC du Haut-Saint-François : Danielle Simard (dsimard@sadchsf.qc.ca)

2- Fermeture des entreprises et services non-essentiels

La liste des entreprises « essentielles » est régulièrement mise à jour.

Voici le lien vers la liste :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/fermeture-endroits-publics-commerces-services-covid19/?fbclid=IwAR3YVD-S0kIFPWpQzG68rekSOB8vf9YwYP9G85xpjt51OXIih9iWIpGiAGM>

En cas de doute, vous avez sur la même page un formulaire électronique permettant de valider votre situation :

Renseignements pour les entreprises sur les services et activités prioritaires

Si l'activité de votre entreprise n'est pas répertoriée ci-dessous, mais que vous pensez qu'elle est prioritaire, vous pouvez vérifier la désignation comme entreprise prioritaire.

Pour toute question, veuillez remplir ce formulaire en ligne, et un agent d'information du gouvernement du Québec communiquera sous peu avec vous.

[Remplir le formulaire](#)

Voici le lien pour rejoindre ce formulaire : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/fermeture-endroits-publics-commerces-services-covid19/services-essentiels/>

Veuillez noter que les « fournisseurs » de ces entreprises essentielles sont aussi autorisé à maintenir certaines opérations, mais seulement celles directement liées aux entreprises essentielles. Par exemple, si 20% de vos opérations fournissent le secteur de la transformation alimentaire, vous pouvez maintenir un niveau comparable d'opérations.

En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter à info.cld@hsfqc.ca

3- COVID-19 : mesures de prévention en milieu de travail (pj)

L'Institut national de santé publique (INSP) a publié des recommandations concernant les mesures de prévention en milieu de travail. Elles sont en « pièces jointes ».

4- Message aux producteurs forestiers (pj)

Nous vous joignons une communication du « Syndicat des producteurs de bois du sud du Québec ». Elle précise que, même si le secteur de la transformation du bois est considéré comme essentiel, certains transformateurs ont cessé leurs opérations.

Il est donc recommandé de bien valider la situation avant de continuer les chantiers, ou encore d'en débiter de nouveaux.

Pour plus de détails, contactez directement le SPBSQ (communiqué en pj)

5- Fédéral : Guide des aides disponibles(pj)

Nous vous joignons un document provenant du bureau de notre députée fédérale, qui fait un résumé des principales aides disponibles pour les particuliers et les entreprises.

6- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

Voici un lien pour la section « Questions/réponses » de la CNESST :

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/Pages/coronavirus.aspx>

7- Point d'information du CAMO

Vous êtes invités à une conférence téléphonique bi-hebdomadaire, pour permettre en direct le partage d'information et de bonnes pratiques.

Ces conférences auront lieu les **lundi et jeudi à 14.00 hres**, et sont ouvertes à toutes les entreprises de la MRC du Haut-Saint-François. Ceci durera le temps nécessaire pour que la situation des entreprises revienne à la normale.

Voici les informations pour vous connecter à cette conférence :

- 1- Composer le 819-560-8500 (CLD du Haut-Saint-François)
- 2- Lorsque le système répond, composé immédiatement et rapidement le : ***992203**;
- 3- Votre code d'accès de la conférence est : **0000**;
- 4- Votre nom suivi du dièse (#) vous sera demandé avant d'accéder à la réunion téléphonique.

P.S. : Les systèmes téléphoniques étant souvent débordés, il est possible que vous ayez à réessayer à quelques reprises.

Nous vous demandons de confirmer votre présence par courriel à jprevost.cld@hsfqc.ca, le nombre de participants étant limité à 30; en cas de besoin, nous ajouterons de nouvelles heures.

Pour toute autre question ou commentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous, par retour de courriel ou en contactant un membre du CAMO.

() Le CAMO est une table de concertation active depuis plus de 20 ans, regroupant divers organismes impliqués dans le développement de la main-d'œuvre et le développement local :*

Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) – Sylvain Lessard

Centre local de développement (CLD) – Bernard Ricard

Chambre de commerce du Haut-Saint-François – Gaétane Plamondon

Commission scolaire des Hauts Cantons (CSHC) -Jérôme Poulin

Emballage Hood (représentant les employeurs) – Michel Bédard

Intro-travail – Nathalie Bastarache

Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) – Danielle Simard

Coordonnatrice du CAMO – Jessica Mackey

Vous pouvez en tout temps contacter ces organismes pour connaître leurs services aux entreprises.